

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2003)
Heft: 169-170

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants de

Justice

■ Le secrétaire du Centre islamique Salah à Bienne est soupçonné d'être impliqué dans l'attentat contre la synagogue de Djerba en avril 2002. Une procédure pénale a été ouverte contre lui en France et en Espagne. La France a demandé l'entraide judiciaire de la Suisse. L'homme est soupçonné d'avoir joué un rôle dans le financement de cet attentat qui avait fait 21 morts.

■ La Suisse a ordonné des perquisitions dans des milieux supposés proches des Brigades rouges. Suite à une demande d'entraide judiciaire italienne, le Ministère public de la Confédération a inspecté plusieurs maisons à Zurich. Du matériel a été saisi.

Société

■ La doyenne des Suisses, Emma Soller-Kellenberger, est décédée à l'âge de 108 ans au home pour personnes âgées de Neukirch (TG) où elle vivait depuis 21 ans. Née en 1894, cette paysanne a joui d'une bonne santé jusqu'à un âge avancé et recevait régulièrement des visites.

■ Les Suisses sont satisfaits de leur police et sont 77 % à penser qu'elle fait du bon travail, selon un sondage de *Coopzeitung*. Dans le détail, 16 % des sondés lui ont attribué la note de 6 sur 6, 38 % la note de 5 et 23 % la note moyenne de 4,5 %. L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 605 personnes romandes et alémaniques âgées de 15 à 74 ans.

■ Le plus bel homme de Suisse s'appelle Robert Is-

majolovic. Il a 28 ans et vient de Zurich. Cet infirmier diplômé à été élu à l'unanimité Mister Suisse 2003 parmi 16 candidats et devant un public de 4 000 personnes. Le nouveau Mister Suisse écoute de la musique classique et va jusqu'à trois fois par semaine au fitness. Il affirme ne jamais avoir été tenté par l'alcool, les cigarettes, les jeux de hasard ou la drogue.

■ La Protection suisse des animaux (PSA) veut interdire la castration des porcelets sans anesthésie. Les animaux sont castrés afin que la viande cuite ne sente pas mauvais. La PSA demande de suivre l'exemple de la Norvège dans le cadre de la révision de la loi sur la protection des animaux.

Les Scandinaves interdiront la castration dès 2009. Entre-temps, elle ne pourra être pratiquée qu'avec élimination de la douleur. Pour les producteurs, ces alternatives ne sont pas praticables. Ils estiment que l'anesthésie locale n'a pas d'effet sur un tiers des porcs et que l'anesthésie au gaz présenterait des dangers.

■ Le Conseil national s'est rallié au Conseil des États pour demander une transparence sur le montant global des salaires et des honoraires versés aux cadres dirigeants ainsi qu'aux membres du conseil d'administration.

■ Les partis politiques pourront à l'avenir utiliser les gares les plus fréquentées pour leur publicité. La société partenaire des CFF, Impacta AG, a levé toutes les restrictions. Des affiches classiques pourront être installées

et des slogans passeront sur les panneaux électroniques des gares de Zurich, de Berne et de Genève.



Transports et communication

■ Selon le dernier rapport de la Commission fédérale de la communication qui a passé au crible le marché des télécommunications l'an dernier, les Suisses ont dépensé en

élevés ou l'exigence des consommateurs ?

■ Le Conseil fédéral va donner un petit coup de pouce à Swiss. Certains vols intérieurs de la compagnie seront exonérés de l'impôt sur les carburants. Résultat : une économie de six millions de francs pour Swiss.

■ Les CFF veulent s'attaquer à la violence et au vandalisme croissants dans les trains. Ces prochaines années, la surveillance par vidéo, déjà testée sur la ligne Lausanne-Genève notamment, sera élargie à tous les tronçons régionaux à problèmes. Les essais ont montré que la surveillance par vidéo a un effet préventif et qu'elle améliore le sentiment de sécurité des passagers. Le nombre de délits commis sur les lignes pilotes aurait ainsi diminué de 80 %.

Coût de la vie

Suisse Magazine n'avait pas bougé ses prix depuis l'Euro. L'augmentation permanente des coûts de fabrication nous oblige à les réajuster.

France :

- Prix au numéro : 4,50 euros
- Abonnement 1 an : 47 euros
- Abonnement 2 ans : 84 euros
- Abonnement de soutien : 70 euros / an

Étranger

- Abonnement 1 an : 51 euros
- Abonnement 2 ans : 90 euros
- Abonnement de soutien : 100 euros / an

Comme à l'accoutumée, les abonnements en cours ne changent pas de prix. Ami lecteur à qui ce prix pose un souci, n'hésitez pas à nous mettre un mot, Suisse Magazine préfère perdre de l'argent qu'un lecteur.

Agriculture

■ La vache Florida a donné 91 kg de lait le 22 mai dernier à Peney, sur la commune de Vuitebœuf (VD). Un nouveau record sur le plan suisse, selon l'agence d'information agricole romande *Agir*. Née le 3 décembre 1998, cette holstein tachetée noire entame une carrière exceptionnelle de laitière.

■ Un nouveau cas de vache folle a été recensé en Suisse. Le bovin atteint d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) provenait d'une étable du district d'Affoltern dans le canton de Zurich. Cela

porte à six le nombre total de cas enregistrés depuis le début de l'année, contre vingt-quatre l'année dernière.

■ La Suisse ne peut pas se permettre le luxe de voir le



l'actualité suisse

loup revenir, estiment les bergers de montagne. Des gardiens de moutons valaisans, grisons et tessinois, accompagnés de 25 moutons, ont manifesté sur la place Fédérale de Berne contre la réintroduction de ce prédateur. Le retour du loup en Suisse soulève les passions. Opposés aux revendications des bergers, le WWF et Pro Natura ont déjà déposé une pétition munie de 70 000 signatures demandant que l'animal reste protégé.

Économie

■ Après le gruyère, la tête-de-moine, l'étivaz et le sbrinz, le vacherin Mont-d'Or va pouvoir protéger son identité et les principales caractéristiques de son origine par une AOC. Après des années de négociation entre les différents producteurs de lait, les membres de l'interprofession ont non seulement réussi à trouver un compromis mais aussi à convaincre l'Office fédéral de l'agriculture.

■ La redevance radio-TV pourrait connaître une nouvelle hausse en 2006. La hausse devrait répondre pour 1,5 % à la suppression prévue de la subvention fédérale de 15 millions à Swissinfo (ex-Radio suisse internationale). Le reste doit couvrir la compensation du renchérissement et le partage de la redevance entre la SSR et certains diffuseurs privés, prévu dans la révision en cours de la loi sur la radio et la TV.

■ L'ensemble des banques établies en Suisse a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 11,9 milliards de francs, en baisse de 4,8 % sur un an. Pour celles qui ont essuyé des pertes, le total s'élève à 2,6 milliards de francs, soit trois fois les 800 millions de 2001.

L'explosion des déficits résulte principalement des déboires de la Banque cantonale vaudoise et du Credit Suisse Group. En tout, 52 établissements ont subi une perte, contre 39 en 2001. Ces mauvais résultats nets s'expliquent principalement par la chute des marchés boursiers.

■ La règle de la retraite à 62 ans qui prévaut pour les



employés de la Migros pourrait changer. Le président du conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros juge que le prolongement de l'activité professionnelle est une piste à étudier pour assurer le financement à long terme des retraites. Il se dit en revanche favorable à une plus grande flexibilité de l'âge de la retraite.

■ Sous l'influence de la crise économique, les consommateurs privilégient les marques qui représentent des valeurs comme la tradition, la continuité et la fiabilité. Une étude réalisée par le

groupe publicitaire Advico Young & Rubicam montre que les Suisses sont attachés aux marques indigènes. En effet, parmi les vingt marques les plus fortes, les trois quarts sont d'origine suisse. L'alimentaire tient le haut du pavé avec pas moins de 15 références. Les clichés tiennent également bien la route : le chocolat, le fromage et les montres représentent plus du tiers des marques classées au top 20. Par rapport à la dernière étude, les grands perdants sont les marques liées aux services : ordinateurs, banques, instituts de crédits, télécommunications, téléphones mobiles.

■ Le groupe de luxe suisse Richemont, surtout actif dans la bijouterie et l'horlogerie, va créer une école spécialisée dans le design, le développement de produits et la communication à Milan.

■ Miné par des ventes en chute libre, le groupe vaudois de textiles Veillon va fusionner avec le lucernois Ackermann. 160 emplois devraient faire les frais de cette opération.

■ Quelque 3 000 licenciements sur un effectif de 9 000 personnes ont été décidés par le conseil d'administration de Swiss. La flotte des

longs et moyens courriers devrait être réduite d'un tiers. La restructuration de Swiss devrait entraîner au moins 2 500 licenciements chez les entreprises sous-traitantes.

■ La BNS renforce la sécurité de ses billets de 10, 20 et 50 francs. Les coupures désormais en circulation disposent d'un nombre perforé dont celles de 100, 200 et 1 000 profitent depuis leur introduction, il y a un peu plus de cinq ans. Le nombre perforé se présente sous la forme de trous minuscules réalisés au laser. Il est visible en regardant le billet à contre-jour.

Statistiques

■ Le nombre des victimes d'accidents de la route a une nouvelle fois reculé en Suisse l'an dernier : 513 personnes ont été tuées, soit 31 ou 5,7 % de moins qu'en 2001. Le nombre de blessés graves est également en recul, annonce l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le nombre de victimes parmi les utilisateurs de motocycles légers a en revanche fortement augmenté.

■ La Suisse comptait 1,456 million d'étrangers à fin avril, soit 27 206 personnes de plus qu'un an auparavant. Leur taux par rapport à l'ensemble de la population est de 20 % (+ 0,2 %). Le nombre de ressortissants de l'UE et de l'AELE a augmenté pour s'établir à 821 354. Même si leur effectif ne cesse de régresser, les Italiens restent les plus nombreux avec 21,1 % de la population étrangère. Les ressortissants de la Serbie et du Monténégro (13,6 %) viennent au deuxième rang.

■ L'Office fédéral de la statistique (OFS) veut arrêter de tenir le décompte des nuitées dans l'hôtellerie suisse

Offre Suisse Magazine

Suisse gourmande

Suite à nos différentes annonces, nous avons fait parvenir à une cinquantaine d'entre vous le livre qu'ils avaient commandé. Ce n'est pas toujours simple. Il faut grouper les commandes, les importer, les dédouaner, régler la TVA, les réexpédier, etc.

Nous espérons que vous l'aurez reçu dans de bonnes conditions et que vous nous pardonneriez le délai. Certains d'entre vous l'ont commandé plus de deux mois après la parution du journal. Nous ne pouvons les acheter un par un, sous peine de coûts dissuasifs. Dans tous les cas, nous n'encaissons votre chèque qu'après l'envoi. En cas de problèmes, signalez-le nous SVP.

▷ dès l'an prochain. La décision s'inscrit dans le cadre des mesures d'économies de la Confédération. En tout, l'OFS dépense 2 millions de francs par an pour l'établissement des données sur l'hébergement en Suisse.

■ Le tourisme, avec une contribution de 3,4 % au PIB, joue un rôle plus important dans l'économie suisse que l'horlogerie ou l'industrie chimique. Plus de 30 milliards de francs ont été dépensés dans ce secteur en 1998, dont la moitié par des clients étrangers.

■ L'hôtellerie suisse sort d'un semestre d'hiver 2002-2003 difficile. De novembre à avril derniers, le nombre des nuitées a reculé de 1,6 %, à 13,96 millions. Ce repli s'explique par une baisse de 3,5 % des nuitées de touristes étrangers, à 7,57 millions. Le secteur du haut de gamme a été particulièrement touché. Par rapport à l'hiver précédent, les chambres à plus de 200 francs par nuit accusent une baisse de 7,3 %.

Sciences

■ Une station d'épuration se déplaçant sur le pont d'un camion au gré des besoins des communes, c'est l'invention d'une petite entreprise vaudoise. Capable de traiter les eaux usées d'un village de 1 800 habitants, la "step mobile" de la firme Hydrotechnique Maraçon SA a été utilisée pour la première fois cet été lors de la Fête cantonale des Jeunesses vaudoises à Thierens.

■ Impressionnés par les compétences de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) lors de la victoire dans l'America's cup, Russel Coutts et Ernesto Bertarelli ont décidé de confirmer ce partenariat pour la prochaine édition prévue

en 2007. Depuis le mois de juin, le quartier général du Défi suisse s'installe progressivement au Parc scientifique d'Écublens.

■ Le CERN (laboratoire européen de physique des particules, près de Genève) a inauguré la plus grande caverne jamais creusée dans la molasse. Aménagée à une centaine de mètres de profondeur, cette salle de 53 m de long, 30 de large et 35 de haut, est destinée à l'expérience ATLAS, un détecteur de particules dont les scientifiques attendent des révélations sur la nature profonde de la matière et de l'Univers. ATLAS est l'une des cinq expériences qui étudieront les collisions entre particules de très haute énergie circulant dans le grand accélérateur LHC, actuellement en chantier. Lors de sa mise en service prévue en 2007, le LHC sera l'instrument scientifique le plus grand et le plus complexe au monde, avec son anneau formé de deux tubes contigus, de 27 km de circonférence.



Nature

■ Vino, l'un des neuf lynx déplacés de la Suisse occidentale vers le nord-est du pays dans le cadre du projet de réintroduction LUNO, est mort. La dépouille de l'animal a été retrouvée à Amden (SG). Il est décédé des suites d'une maladie du cœur.

■ Contrairement au Conseil des États qui avait approuvé la motion du sénateur grison Théo Maissen proposant de retirer le loup de la liste des espèces protégées, le Conseil national s'est pro-

noncé par 84 voix contre 77 pour le maintien de la protection. Les parlementaires estiment qu'un retrait du loup de la liste aurait amené à dénoncer la Convention de Berne sur la vie sauvage et la diversité naturelle et fait disparaître la base légale pour les indemnités des pertes de troupeaux.

Événements culturels

■ L'auteur vaudois Philippe Jacottet, âgé de 77 ans, a reçu le prix littéraire 2003 de



la fondation Prince Pierre de Monaco. Né à Moudon, il a vécu à Paris avant de s'installer dès 1953 à Grignan, dans le sud de la France où il réside toujours. Auteur d'une

novel de la bande dessinée de Sierre (VS) s'est achevé sur une hausse de la fréquentation. La canicule n'a pas



entravé la bonne marche de la manifestation qui a accueilli quelque 50 000 visiteurs, soit 10 % de plus que l'an dernier. Les visiteurs semblent avoir apprécié le nouveau visage du festival qui avait retrouvé cette année les vieux quartiers de la ville de Sierre après plusieurs années passées hors de la vieille ville.

■ Michel Ritter est confirmé au poste de directeur du centre culturel suisse de Paris par le comité directeur de la fondation Pro Helvetia. Cette

Book crossing

Vous avez peut-être lu cette nouvelle mode qui consiste à abandonner un livre qu'on a acheté et qu'on aime dans un lieu public afin qu'il soit ramassé par quelqu'un d'autre. Deux ou trois usagers plus loin on consulte sur internet la liste des possesseurs successifs et ce qu'ils en ont pensé. Pourquoi ne pas faire de même avec *Suisse Magazine* pour ceux d'entre vous qui ne le conservent pas. Donnez-le à un ami, abandonnez-le dans une salle d'attente, dans une brasserie, dans une librairie (avec l'accord du libraire). Vous lui offrirez une seconde vie.

cinquantaine d'ouvrages, l'écrivain a reçu le grand prix de l'Académie française en 1992, après le prix Rambert en 1956 ou le grand prix Ramuz en 1970.

■ Alain Schärli, un mathématicien et économiste suisse, a reçu à la Sorbonne à Paris, le Prix Zappas pour son livre intitulé *Compter avec des cailloux*. Cet ouvrage, paru en 2001, parle des méthodes de calcul des Grecs anciens.

■ Le 20^e Festival internatio-

decision fait suite à des mois de fronde de l'équipe du centre, reprochant à son directeur ses penchants exclusifs pour les arts plastiques. Michel Ritter se voit confier la mission de faire du centre "une tribune pour l'art suisse dans toutes les disciplines" et se retrouve flanqué d'un coordinateur qui devrait faire la liaison entre Paris et le siège zurichois de la fondation.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET